

# **Comfort Start2Ride – Conditions de l’Action**

Les présentes conditions s’appliquent à l’assurance promotionnelle « Comfort Start2Ride », offrant les deux (2) premiers mois de prime gratuits, comme décrit ci-dessous.

## **1. Définitions**

Comfort Start2Ride : la promotion selon laquelle la prime d’assurance n’est pas due durant les deux premiers mois suivant la date de prise d’effet. Résiliable sans frais durant le premier mois.

Véhicule disponible : véhicule acheté par le client et pouvant effectivement être assuré et utilisé. Cela inclut une voiture d’occasion, une voiture en stock et une voiture neuve déjà commandée.

Voiture neuve : véhicule non encore livré, pour lequel seule une simulation/offre peut être établie.

## **2. Durée de l’action**

La promotion est proposée du 05/01/2026 au 28/02/2026. Van Mossel se réserve le droit de modifier à tout moment la date de fin de cette action.

## **3. Conditions de participation**

### **3.1 Véhicules disponibles & voitures neuves**

La promotion est valable pour les véhicules disponibles et les voitures neuves achetés dans un établissement Van Mossel en Belgique. Lors d’une demande et création de police pour un véhicule déjà livré, Comfort Start2Ride peut être appliqué.

L’application définitive intervient au moment de la livraison, après nouvelle simulation et création de la police.

### **3.3 Âge, critères de risque et acceptation**

Les critères d’acceptation habituels de l’assureur restent intégralement d’application.

## **4. Offre, simulation et garantie de prix**

Pour les voitures neuves, une simulation peut être réalisée. La prime simulée peut être garantie jusqu’à la livraison sous conditions.

## **5. Mécanisme promotionnel : deux premiers mois gratuits**

La prime n’est pas due durant les deux premiers mois suivant la prise d’effet. La couverture reste d’application. Taxes et frais peuvent rester à charge.

Application :

- Valable lors de la première création de police.
- Non cumulable avec d’autres réductions.
- Une fois par véhicule et par client.

## **6. Processus de demande**

La question « Souhaitez-vous une assurance avec les deux premiers mois gratuits ? » est posée. En cas de réponse « OUI », la promotion est appliquée.

## **7. Couverture et exclusions**

Aucune modification des garanties sous-jacentes.

## **8. Durée et résiliation**

Promotion active pendant deux mois après prise d'effet. Résiliation possible selon conditions.

## **9. Modifications**

L'organisateur peut modifier ou suspendre la promotion.

## **10. Protection des données**

Traitement conforme au RGPD.

## **11. Réclamations et droit applicable**

Le droit belge est d'application.

## **12. Contact**

Pour toute question, contactez un conseiller ou courtier.